



## **Togo/ Le Gouvernement dit « NON » à la campagne de la C14**

*« Les manifestations relatives aux caravanes de sensibilisation que vous avez programmées dans les rues de Lomé, ainsi que les marches synchronisées du 6 au 18 décembre 2018 à Lomé et sur toute l'étendue du territoire national ne sont pas acceptées en application de l'article 16 de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011 » : telle est la réponse donnée par le Ministre Payadowa Boukpassi en charge de l'administration territoriale aux responsables de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition qui projettent battre campagne dès ce jeudi 06 décembre contre le processus électoral en cours au Togo.*

Selon le Ministre Payadowa Boukpassi, cette décision d'interdiction est motivée par des risques élevés de troubles graves à l'ordre public en ces moments de campagne électorale.

*« Le risque que vos caravanes et cortèges se heurtent à ceux des partis engagés dans la campagne électorale demeure par conséquent fort probable. Ce qui conduirait à un risque très élevé de troubles grave à l'ordre public », a indiqué le ministre dans son courrier adressé ce lundi 05 décembre aux leaders de la C14.*

*« Vous avez publiquement indiqué à plusieurs reprises, votre volonté d'empêcher par tous les moyens la tenue des élections législatives du 20 décembre 2018 telles que décidées par la*

*CEDEAO. Ces déclarations publiques ont été confirmées par le fait que votre coalition n'a pas présenté de listes pour le scrutin du 20 décembre 2018. Dans ces conditions, vous ne pouvez pas prendre part à la campagne électorale pour les élections du 20 décembre 2018 », a-t-il expliqué.*

En conférence de presse ce mercredi 05 décembre à Lomé, la coalition de l'opposition a en effet annoncé son programme de campagne visant à empêcher la tenue des élections législatives du 20 décembre prochain. Au programme de cette campagne qui s'étendra jusqu'au 18 décembre 2018, des caravanes de sensibilisation dans les rues de Lomé et les villes de l'intérieur du pays, un culte protestant, une messe et des prières musulmanes aux intentions du Togo de même que des marches synchronisées à Lomé et sur toute l'étendue du territoire national.

En dehors de l'arrêt du processus électoral, l'opposition réclame également la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles conformément à la feuille de route de la CEDEAO, la réforme du cadre électoral et la réalisation des mesures d'apaisement notamment la libération des détenus politiques et le retour des réfugiés et exilés.

**David**